

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états financiers présentent :

-Un Actif Net s'élevant à	945.681,241 TND
-Un Résultat d'Exploitation s'élevant à	23.071,213 TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP

BIAT – Épargne Actions » au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2012.

Tunis le, 18 avril 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Mahmoud ZAHAF

BILANS COMPARES AU 31-12-2012

DESIGNATION	NOTE	31/12/2012 Montants en Dinars	31/12/2011 Montants en Dinars
ACTIF			
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	934 579,788	1 162 852,611
AC1-A ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		768 193,156	939 420,120
AC1-C EMPRUNTS D'ETAT		166 386,632	223 432,491
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	20 720,576	27 719,162
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		19 807,086	27 108,173
AC2-B DISPONIBILITES		913,490	610,989
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	4 697,253	282,579
AC3-A AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		4 697,253	282,579
TOTAL ACTIF		959 997,617	1 190 854,352
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	365,702	422,111
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	13 950,674	19 208,377
TOTAL PASSIF	PA	14 316,376	19 630,488
ACTIF NET		945 681,241	1 171 223,864
CP1 CAPITAL	CP1	924 805,769	1 146 010,301
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	20 875,472	25 213,563
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		1,566	0,976
CP2-B RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		23 071,213	20 700,125
CP2-C REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-2 197,307	4 512,462
ACTIF NET		945 681,241	1 171 223,864
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		959 997,617	1 190 854,352

ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2012

DESIGNATION	Note	31/12/2012 Montant en Dinars	31/12/2011 Montant en Dinars
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	28 390,223	24 899,601
PR1-A DIVIDENDES		23 123,100	16 442,700
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		5 267,123	8 456,901
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 274,127	1 179,271
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 274,127	1 179,271
REVENUS DES PLACEMENTS		29 664,350	26 078,872
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-4 457,099	-3 825,185
REVENU NET DES PLACEMENTS		25 207,251	22 253,687
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2 136,038	-1 553,562
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 071,213	20 700,125
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 195,741	4 513,438
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 197,307	4 512,462
PR4-B REPORT À NOUVEAU		1,566	0,976
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		20 875,472	25 213,563
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		2 197,307	-4 512,462
PR4-B REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-1,566	-0,976
PR4-C VARIATION DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-40 348,957	-44 209,692
PR4-D +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-5 075,146	-349,509
PR4-E FRAIS DE NEGOCIATION		-267,716	-292,055
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-22 620,606	-24 151,131

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2012

DESIGNATION	31/12/2012 Montants en Dinars	31/12/2011 Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	-22 620,606	-24 151,131
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	23 071,213	20 700,125
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-40 348,957	-44 209,692
AN1-C +/-VAL REALISEES SUR CESSION DESTITRES	-5 075,146	-349,509
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-267,716	-292,055
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-24 123,288	-20 464,456
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-178 798,729	261 038,324
SOUSCRIPTIONS	9 841,378	333 729,896
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	7 000,000	236 200,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES	2 635,533	90 652,267
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS	110,391	947,056
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.EN COURS	95,454	5 930,573
RACHATS	-188 640,107	-72 691,572
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-131 800,000	-51 800,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES	-53 348,246	-19 445,824
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS	-1 199,100	-27,637
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.EN COURS	-2 292,761	-1 418,111
VARIATION DE L'ACTIF NET	-225 542,623	216 422,737
AN4 ACTIF NET		
AN4-A DEBUT DE L'EXERCICE	1 171 223,864	954 801,127
AN4-B FIN DE L'EXERCICE	945 681,241	1 171 223,864
AN5 NOMBRE DE PARTS		
AN5-A DEBUT DE L'EXERCICE	8 223	6 379
AN5-B FIN DE L'EXERCICE	6 975	8 223
VALEUR LIQUIDATIVE		
A- DEBUT DE L'EXERCICE	142,432	149,678
B- FIN DE L'EXERCICE	135,581	142,432
AN6 TAUX DE RENDEMENT	-2,66%	-2,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DU 01.01.2012 AU 31.12.2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2012 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2012</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Actions et Valeurs Assimilées	75.678	692.972,826	768.193,156	81,23
ADWYA	1.200	6.558,500	9.583,200	1,01
ALKIMIA	615	21.624,754	22.478,250	2,38
ARTES	1.375	11.126,000	11.651,750	1,23
ASSAD	3.000	28.698,690	25.707,000	2,72
ASSURANCES SALIM	1.000	18.923,010	25.602,000	2,71
ATL	3.500	16.730,833	11.329,500	1,20
ATL NS	846	3.185,190	3.185,190	0,34
ATTIJ BANK	2.200	44.159,375	32.568,800	3,44
BH	305	8.849,270	3.727,100	0,39
BIAT	1.000	77.784,160	63.385,000	6,70
BT	6.000	39.073,585	71.934,000	7,61
BTE (ADP)	1.000	30.443,750	27.200,000	2,88
CARTHAGE CEMENT	12.950	27.772,391	46.231,500	4,89
CIL	3.800	28.125,000	58.941,800	6,23
CIMENTS DE BIZERTE	4.310	37.807,194	29.325,240	3,10
EL WIFACK	700	10.553,500	10.150,000	1,07
ENNAKL	4.000	43.286,853	46.200,000	4,89
ESSOUKNA	2.400	15.680,000	25.212,000	2,67
GIF	800	2.335,493	4.209,600	0,45
HEXABYTE	626	3.756,000	4.252,418	0,45
MAG GEN	150	9.725,200	25.868,100	2,74
MONOPRIX	2.000	42.602,361	55.362,000	5,85
PGH	2.700	17.902,800	17.838,900	1,89
SITS	1.395	3.435,757	4.318,920	0,46
SITS NS	279	864,900	863,784	0,09
SOTUVER	2.085	15.074,250	17.578,635	1,86
TELNET HOLDING	2.070	17.136,000	13.958,010	1,48
TL	500	15.821,420	11.300,000	1,19
TPR	4.191	17.556,020	21.043,011	2,23
TUNIS RE	3.334	36.941,430	28.379,008	3,00
UBCI	500	21.682,200	18.005,000	1,90
UBCI NS	31	1.135,840	1.135,840	0,12

UIB	1.000	14.559,500	18.068,000	1,91
ATL DA 2/17	2.516	1.105,600	880,600	0,09
GIF DA 1/5	800	936,000	704,000	0,07
TLS DS 1/7	500	20,000	15,000	0,00
Emprunts d'Etat	160	163.283,100	166.386,632	17,59
BTA	160	163.283,100	166.386,632	17,59
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	106	107.100,500	108.262,608	11,45
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	3	3.138,600	3.268,299	0,35
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	2	2.102,000	2.153,484	0,23
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	49	50.942,000	52.702,241	5,57

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **28.390,223 Dinars** au 31.12.2012, contre **24.899,601 Dinars** au 31.12.2011 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2012	Montant au 31.12.2011
Dividendes	23.123,100	16.442,700
Revenus des Emprunts d'Etat	5.267,123	8.456,901
TOTAL	28.390,223	24.899,601

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012, à **19.807,086 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2012	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	20	19.707,244	19.807,086	2,09
BTC 52S-19/02/2013	2	1.973,479	1.985,817	0,21
BTC 52S-19/03/2013	18	17.733,765	17.821,269	1,88

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2012, à **913,490 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2012, à **1.274,127 Dinars**, contre **1.179,271 Dinars** au 31.12.2011 et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2012, à **4.697,253 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et les sommes à l'encaissement suite à la vente d'actions en Bourse.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2012, à **4.457,099 Dinars**, contre **3.825,185 Dinars** au 31.12.2011 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2012 à **2.136,038 Dinars**, contre **1.553,562 Dinars** au 31.12.2011 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	31.12.2012	31.12.2011
Redevance CMF	1.120,296	958,842
Charges Diverses	1.015,742	594,720
Total	2.136,038	1.553,562

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2012, à **14.316,376 Dinars** contre **19.630,488 Dinars** au 31.12.2011. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

Note	PASSIF	Montant au 31.12.2012	Montant au 31.12.2011
PA 1	Opérateurs créditeurs	365,702	422,111
PA 2	Autres créditeurs divers (*)	13.950,674	19.208,377
	TOTAL	14.316,376	19.630,488

(*) : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2012, à **13.950,674 Dinars** et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2012
Etat, impôts et taxes	46,660
Redevance CMF	91,919
Sommes à régler	12.696,255
Provision pour charges à payer	1.115,840
Total	13.950,674

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2012 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2012 (en nominal)

- Montant : 822.300,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 8.223
- Nombre de porteurs de parts : 29

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 7.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 70

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 131.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 1.318

Capital au 31.12.2012 : 924.805,769 Dinars

- Montant en nominal : 697.500,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 227.305,769 Dinars
- Nombre de titres : 6.975
- Nombre de porteurs de parts : 24

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS.

Le solde de ce poste au 31.12.2012 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de l'exercice	:	23.071,213 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	:	-2.197,307 Dinars
- Report à nouveau	:	1,566 Dinars
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	:	20.875,472 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par part		
	31.12.2012	31.12.2011
• Revenus des placements	4,252	3,171
• Charges de gestion des placements	(0,639)	(0,465)
• Revenu net des placements	3,613	2,706
• Autres charges d'exploitation	(0,306)	(0,189)
• Résultat d'exploitation	3,307	2,517
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,315)	0,549
• Sommes distribuables	2,992	3,066
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,315	(0,549)

• Variation des plus ou moins values potentielles	(5,785)	(5,376)
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(0,728)	(0,043)
• Frais de négociation	(0,038)	(0,035)
Résultat net de l'exercice	(3,244)	(2,937)

4-2 Ratios de gestion des placements	31.12.2012	31.12.2011
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,399%	0,400%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,191%	0,162%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,067%	2,636%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 15 Janvier 2007. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La gestion comptable du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- La tenue du registre des porteurs de parts du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour le FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS.

Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.